

TRIBUNAL de COMMERCE de HAVRE
DÉPOT DU 26/8/05.....
R.C.S. 2000 B312. A1199

A.C.F. MECANIQUE
Société Anonyme au capital de 600.000 Euros
Siège social : 36, Rue du Précieux Sang - 76400 FECAMP
351 223 649 RCS LE HAVRE

**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 13 Août 2004**

L'An deux mil quatre, le 13 Août, à 19 heures 30,

Au 45, Rue Verte – 76000 ROUEN,

Les actionnaires de la Société A.C.F. MECANIQUE se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre adressée le 29 Juillet 2004.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Eric Masurel, Commissaire aux Comptes, dûment convoqué, absent, excusé.

Monsieur Joël LEMOINE préside la séance.

Madame Françoise LEMOINE et Monsieur Vincent LEMOINE, actionnaires acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Antoine LEMOINE est désigné comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent ...36 992... actions sur les 37 500 actions formant le capital social et ayant droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus que le quorum du quart du capital social requis par la loi, peut valablement délibérer.

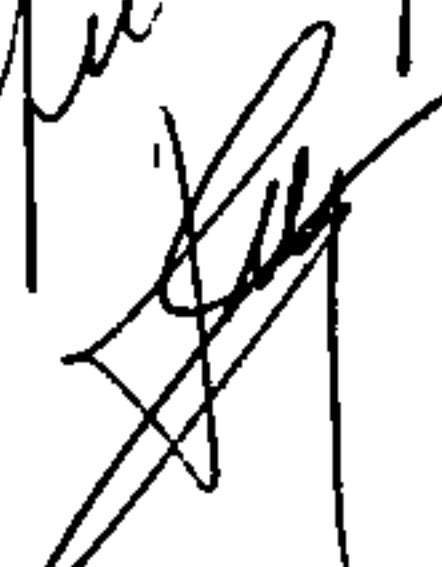
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission des Administrateurs,
- Nomination de nouveaux Administrateurs,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Certifié conforme


Le Président met aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de la Société COFISEEM, de la Société SIVAL, de leur mandat d'Administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer :

- Monsieur Antoine LEMOINE, domicilié 45, Rue Verte – 76000 ROUEN,
- Mademoiselle Agathe LEMOINE, domicilié 45, Rue Verte – 76000 ROUEN,

En qualité d'Administrateur, pour une durée de trois années, qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2007 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations pour les dépôts, publications et autres formalités prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire de séance



A.C.F. MECANIQUE
Société Anonyme au capital de 600.000 Euros
Siège social : 36, Rue du Précieux Sang - 76400 FECAMP
351 223 649 RCS LE HAVRE

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 13 AOÛT 2004

Le Conseil d'Administration de la Société A.C.F. MECANIQUE s'est réuni 45, Rue Verte – 76000 ROUEN, le 13 Août 2004 à 20 heures 00.

Sont présents :

- Monsieur Joël LEMOINE, Administrateur,
- Monsieur Antoine LEMOINE, Administrateur.

Est absente et excusée :

- Mademoiselle Agathe LEMOINE, Administrateur.

Le Conseil réunissant la présence effective de la moitié au moins des Administrateurs en fonction peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur Joël LEMOINE.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, nomme Monsieur Joël LEMOINE Président du Conseil d'Administration de la Société, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2007 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Monsieur Joël LEMOINE déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats de Président du Conseil d'Administration ou de membre du Directoire ou de Directeur Général d'une Société Anonyme.

Conformément à la loi, dans la limite de l'objet social, le Président du Conseil d'Administration assumera, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la Société.

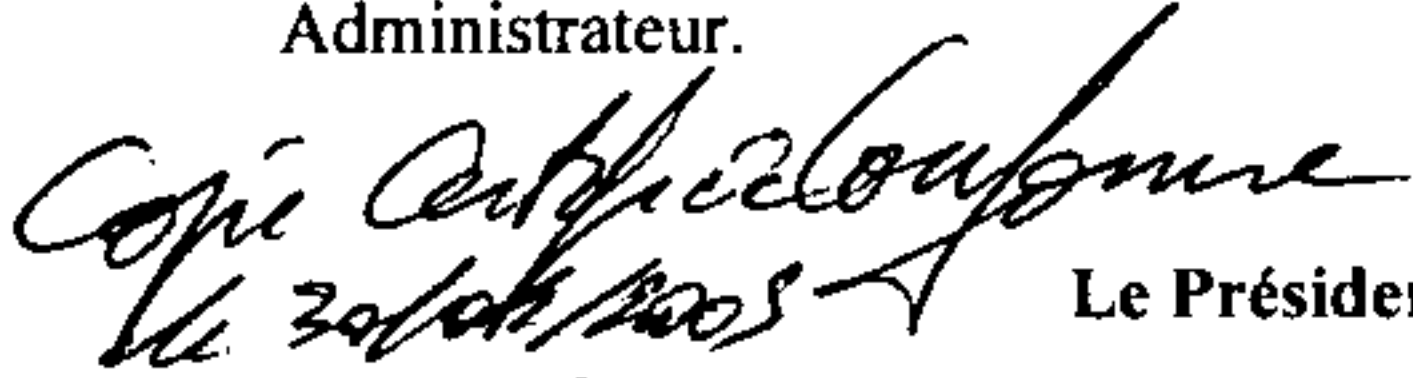
Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

DELEGATION DE POUVOIRS

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, délègue à Monsieur Antoine LEMOINE, les pouvoirs les plus étendus, pour agir au nom de la Société, dans la limite de l'objet social, au même titre que le Président.
Par ailleurs, le Conseil d'Administration annule toutes les délégations de pouvoirs accordées précédemment à Monsieur Jean-Louis Sentenac,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.


Le 30/08/2005

Le Président

Un Administrateur